

Technicien Expert Après-Vente Automobile



PRÉSENTATION

Le technicien expert après-vente automobile est capable d'intervenir et de réaliser des diagnostics sur tous types de véhicules, y compris sur les véhicules spécifiques (GPLc/GNC, électriques, hybrides).

Il est le référent du service après-vente automobile. Il peut venir en appui aux clients et au réceptionnaire après-vente pour apporter son expertise technique.

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

Maintenance :

- Maintenance des systèmes mécaniques
- Remise en conformité des circuits électriques et multiplexés
- Contrôle et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (Essence et Diesel)
- Intervention sur les systèmes à motorisation spécifique (GPLc/GNV, électriques, hybrides)

Gestion et organisation des interventions :

- Conseil et appui techniques auprès du client et du conseiller client

Diagnostic :

- Diagnostic des systèmes mécaniques
- Diagnostic des systèmes d'injection et de dépollution (Essence et Diesel)
- Diagnostic des circuits électriques et multiplexés
- Diagnostic sur les systèmes à motorisation spécifique (GPLc/GNV, électriques, hybrides)

Formation :

- Transmission des savoir-faire et connaissances techniques

CONTACTER LE CECOF

04.74.38.53.62
mbergeret@cecof.asso.fr

CECOF

52, av. de la Libération
01500 Ambérieu en Bugey
Tél. : 04 74 38 40 22
cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

DÉBOUCHÉS / POURSUITES D'ÉTUDES

Le TFP vise en priorité une insertion professionnelle à l'issue de l'obtention de ce dernier. Il peut également effectuer un BTS AVA.

Le technicien expert après-vente automobile exerce son métier dans une entreprise du secteur de la réparation automobile; il est le référent technique du service après-vente. Il peut envisager de monter son propre garage après quelques années d'expériences.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques. Les méthodes pédagogiques sont interactives et prioritairement inductives. Les séances de formation sont construites à partir des référentiels de formation et de l'expérience des apprenants en entreprise. L'approche pluridisciplinaire est privilégiée autant que possible.

MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Candidat titulaire en priorité d'un BTS maintenance des véhicules ou d'un BAC PRO maintenance des véhicules

TARIFS

La formation est gratuite pour le bénéficiaire en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par la branche professionnelle de l'entreprise, via l'OPCO.

Code RNCP : 40838

Nom certificateur : Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA)

Date d'enreg certification : 25/06/2025

Fin d'échéance d'enregistrement : 25/06/2030

Durée de l'enregistrement en années : 5



MODALITÉS D'ÉVALUATION

La formation est composée de 7 blocs de compétences, évalués tout au long de la formation. Le titre à finalité professionnel est validé par le jury final, souverain quant à l'obtention du diplôme, à l'issue de la formation. Pour accéder au jury final, il faut avoir validé 4 blocs sur 7. En cas de non-validation du diplôme, le candidat a la possibilité, pendant 5 ans de se réinscrire pour repasser les blocs non-obtenus.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

- Apprentissage
- Eligible au CPF

Qualification à l'entrée	Durée de la formation	Alternance
Bac et niveau sur tests d'entrée	15 mois : 733 h de formation	1 semaine sur 2

25 % minimum de la durée du contrat seront dévolus à la formation au CFA.

Période d'inscription à compter de mi-décembre

Début de la formation à partir de fin août.

Démarrage en entreprise : au plus tôt 3 mois avant le début de la formation

PROGRAMME DE FORMATION

Technicien Expert Après-Vente Automobile
Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques
Diagnostic et remise en conformité des systèmes d'injection et de dépollution (essence/diesel)
Diagnostic et remise en conformité des systèmes à gestion électronique/multiplexée
Diagnostic et remise en conformité des composants de la chaîne de traction VE/VH
Diagnostic et remise en conformité des systèmes à carburant alternatif
Transmission des savoirs et connaissances techniques
Conseils et appuis techniques auprès du client et du conseiller client après-vente
Régulation pédagogique
Préparation de jury

Contenu adapté en fonction des blocs de compétences et des diplômes précédents déjà acquis.



CECOF - Centre de Formation

52, av. de la Libération - 01500 Ambérieu en Bugey

Tél. : 04 74 38 40 22 - email : cfa@cecof.asso.fr

www.cecof.asso.fr

MAJ 08/04/2026